

Charte d'accueil des animaux

A l'arrivée une petite visite des lieux s'impose ! J'en profite pour repérer mon nouveau territoire ! Mes maîtres et le propriétaire font un inventaire (Seule référence en cas de litige)

Lorsque je pars en vacances avec mes maîtres il y a quelques règles à respecter !

- L'accès aux chambres à coucher m'est interdit !
- Je ne reste pas seul au gîte !
- Je ne sors pas seul sur la pelouse ou dans le jardin et je ne fais pas mes besoins n'importe où !
- Je suis propre et mes déjections sont jetées dans la poubelle !
- Si je vais dans la rivière on m'essuie un peu pour ne pas tout salir !
- J'évite de créer des nuisances sonores !
- J'espère que mes maîtres ont pensés à mon tapis mes gamelles et mes jouets ...

Une caution est demandée à mes maîtres lors de l'arrivée. Celle-ci leur sera rendue si le gîte n'a pas connu de dégradation ! Voici le jour du départ, aucune trace de mon passage et je me suis bien tenu ...



En établissant cette charte d'accueil des animaux, nos propriétaires « Gîtes de France » souhaitent pouvoir accueillir notre clientèle avec des animaux en toute confiance